

**Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire  
de l'Association Réseau PREVIOS  
du 26 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept,  
Le vingt-six juin à 18 heures 30,  
A Toulouse.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation en date 9 juin 2017. Ils ont été amenés à se prononcer sur les résolutions mentionnés à l'ordre du jour.

L'Assemblée est présidée par le Docteur Pierre-André DELPLA.

D'autre part, il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 10 membres sur les 15 membres convoqués sont présents ou représentés.

**Membres adhérents à jour de leur cotisation :**

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| - Mme Carole BASCIO,      | - Mme Youna MAURY,         |
| - Mme Juliette BUDAN,     | - Mme Magalie OUSTRAIN,    |
| - M. Pierre-André DELPLA, | - Mme Françoise PASSUELLO, |
| - Mme Béatrice LE NIR,    | - M. Florent TRAPE,        |

**Membres représentés ou ayant adressé un pouvoir :**

- Mme Geneviève PAYET – à M. DELPLA
- Mme Georgette SARRADIN – à M. DELPLA

**Invités :**

- Mme CARRIERE, Assistante administrative PREVIOS
- Mme DOUSSET, Assistante-webmestre PREVIOS
- Mme LIGNON Saba, Psychologue clinicienne, coordonnatrice PREVIOS

**Personnes excusées :**

- |                                 |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| - M. Jean-Yves BARRALIS,        | - Mme Marie-Thérèse LE PAPE, |
| - Mme Catherine DUPRE GOUDABLE, | - Mme Geneviève PAYET.       |
| - Mme Corinne DUPRONT,          |                              |

Secrétaire de séance : Mlle Stéphanie DOUSSET

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale était appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal antérieur.
2. Introduction par le Président
3. Présentation et approbation du bilan d'activité et du rapport moral 2016
4. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016, et décision d'affectation du résultat
5. Quitus aux administrateurs
6. Présentation et approbation orientations 2017-2018 et du budget 2017 (contrat ARS, consolidation du soutien institutionnel de l'association)
7. Approbation du montant annuel des cotisations pour l'année 2017
8. Questions diverses : à communiquer par mail avant le 23 juin 2017

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2016, décide de l'approuver.

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du Rapport Annuel d'Activité du Réseau PREVIOS pour l'année 2016, l'approuve dans toutes ses dispositions.

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation de l'état des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016, l'approuve.

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le solde négatif de 9 140 € en report à nouveau pour la totalité.

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale donne quitus pour leur gestion, pour l'exercice écoulé, à tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

**Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des activités 2017-2018 du réseau PREVIOS, les approuve.

**Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale, maintien le montant de la cotisation annuelle 2017 au Réseau à 15 € pour les adhésions individuelles et 50 € pour les adhésions collectives.

**Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement Intérieur, les approuve.

**Dixième résolution :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Docteur Pierre-André **DELPLA**, Président, à Mme Béatrice **LE NIR**, Trésorière, porteurs d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Après avoir épuisé l'Ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 19h30

Fait à Toulouse,

Le 12 juin 2018,

Mme Béatrice LE NIR

Trésorière